



Renouveau pour la Chasse de Marignane et nos Etangs



Renouveau pour la Chasse de Marignane et nos Etangs
Avenue Henri FABRE - Extrémités des travées
Piscine du Jaï - 13700 MARIGNANE

Adhérent





Sommaire

| | | |
|-------|---|----|
| 1 | Rôles des zones humides :..... | 3 |
| 1.1 | Description :..... | 3 |
| 1.2 | Sentier de promenade : | 3 |
| 2 | Le Projet : | 3 |
| 2.1 | Présentation :..... | 3 |
| 2.2 | Réalisation des travaux :..... | 4 |
| 2.3 | Le sentier dans sa totalité : | 9 |
| 2.4 | Aménagement :..... | 10 |
| 3 | Transformation de la cabane camarguaise en outil pédagogique :..... | 10 |
| 3.1 | Situation de la cabane camarguaise : | 10 |
| 3.2 | Rôle de la cabane camarguaise :..... | 11 |
| 3.3 | Autres attrait de la cabane camarguaise..... | 13 |
| 3.3.1 | Implantation :..... | 13 |
| 3.3.2 | Aménagement des lieux de reproduction | 13 |
| 4 | Un projet qui réunit aménagement du site et cabane camarguaise :..... | 14 |
| 4.1 | Introduction :..... | 14 |
| 4.2 | Le roseau : | 14 |
| 4.3 | Intérêt écologique et économique du roseau : | 14 |
| 4.4 | Enjeux et utilisations : | 15 |
| 4.4.1 | Enjeux :..... | 15 |
| 4.4.2 | Utilisation : | 15 |
| 5 | Conclusion : | 16 |
| 6 | Remerciements : | 17 |



1 Rôles des zones humides :

1.1 Description :

Les zones humides, espaces de transition entre la terre et l'eau, constituent un patrimoine naturel exceptionnel, en raison de leur richesse biologique et des fonctions naturelles qu'elles remplissent.

La ville de Marignane, à la chance d'être « placée » aux abords de 3 étangs majeurs : l'étang de Berre, du Bolmon et celui du Barlatier, ainsi que d'être traversée par le canal du Rove, ce qui lui permet d'être très bien placée en matières de biotope des zones humides.

1.2 Sentier de promenade :

Actuellement il existe plusieurs sentiers de promenades sur les villes de Marignane et Châteauneuf-les-Martigues. Ils ont été créés par le conservatoire du littoral et les mairies. Ces sentiers permettent de découvrir la faune et la flore de ces merveilleuses zones humides.

Malheureusement le mauvais entretien des zones dites « des Beugons », zone dont une autre société de chasse de Marignane utilisait exclusivement à ses profits, a fait qu'une partie d'un des sentiers de découverte, le plus grand, a été amputé. Par conséquent pour rejoindre le cordon du Jai à l'étang du Bolmon et le canal du Rove, nous sommes obligé d'emprunter la route principale. Route qui est dangereuse pour les promeneurs et les cyclistes et qui fait perdre tout l'attrait d'un tel sentier.

2 Le Projet :

2.1 Présentation :

Tous les travaux entrepris par les municipalités, par le SI.BO.JAI et par le conservatoire du littoral, pour rendre ce sentier de promenade agréable et accessible à tous, était malheureusement réduit à néant par le manque d'entretien de la zone « des Beugons ».

Le RCME, société de chasse responsable et fidèle à ses statuts, se devait de réagir et de remédier à ce problème. Pour cela elle a organisé des travaux de nettoyage et de débroussaillage sur cette zone abandonnée depuis de nombreuses années.

Le RCME a commencé, avec l'avis d'expert de Natura 2000 et du service de l'environnement de la ville de Marignane, par nettoyer cette zone afin de redonner « vie » à ce site et donner l'envie aux promeneurs, familles et vététistes de découvrir ou redécouvrir ce site.



Renouveau pour la Chasse de Marignane et nos Etangs



Grâce à ces travaux, ce sentier de découverte et de promenade a été remis « à jour » dans sa quasi intégralité. Cela permettra de relier la pointe du Jaï (côté Châteauneuf) au lieu dit « les terres rouges » entre l'étang du Bolmon et le canal du Rove (côté marignanaise). Dans la continuité cela permet de se rendre sur le sentier de découverte Patafloux/Barlatier en n'empruntant que quelques centaines de mètres de routes goudronnées, tout le reste n'étant que des sentiers longeant le bord des étangs ou de zones humides.

A noter que le sentier rejoindra et passera par la zone « balade des familles » (situé sur les berges du Bolmon et dont le départ se situe près de « la pointe du ruisseau »), site qui a été entièrement conçu et aménagé pour les familles par l'actuelle municipalité marignanaise. Aménagements qui rendent l'intérêt et l'utilité de nos travaux encore plus forts.

A mi chemin de ce sentier se trouve un authentique cabanon camarguais dans lequel il serait judicieux de créer un « petit musée pédagogique ». Cela permettra, à partir d'outils pédagogiques, d'expliquer le rôle important que jouent les zones humides. A noter que ce cabanon camarguais se situe en bordure de l'étang du Bolmon. Site où nous envisageons de mettre des canards « en volière » afin de faire découvrir la faune qui peuple nos étangs et par là même faire un aménagement de lieux de reproduction.

Par la suite nous comptons organiser, avec l'aide des spécialistes du conservatoire du littoral, du S.I. BO. JAÏ et du service de l'environnement de la ville de Marignane, des journées pédagogiques et de promenades.

Il est également intéressant de noter que tout le long du sentier il existe déjà des zones de parking aménagées et permettant même à des bus de stationner. La plupart de ces parkings sont accessibles aux personnes à mobilités réduites et nous veillerons à que ce sentier puissent être praticables pour tous. Nous avons déjà œuvré dans ce sens sur le parking du Barlatier côté Marignane.

2.2 Réalisation des travaux :

Comme chaque année le RCME organise une journée de nettoyage d'un site marignanaise. Cette année, son choix s'est porté, à l'unanimité, sur le site des Beugons, trop longtemps abandonné.

Avant de commencer les travaux de nettoyage, nous avons pris contact avec une scientifique de Natura 2000 afin d'organiser les travaux, car les milieux humides étant fragiles et nous ne voulions pas faire n'importe quoi.



Renouveau pour la Chasse de Marignane et nos Etangs



Une fois les renseignements pris, les travaux ont put débuter. Ils ont été entièrement réalisés par des bénévoles du RCME et une partie des coûts ont été à la charge de l'association. Mais très vite la mairie de Marignane par la voie de son premier magistrat et enthousiasmé par notre action, nous a aidé en nous prêtant le matériel nécessaire à ces travaux.

Voici quelques photos relatant ces travaux :

Tout d'abord il a fallut enlever tout ce qui risquait d'endommager les machines :



Malheureusement ces 2 tas de « déchets » ne sont pas les seuls à avoir été enlevé. Notre espoir est qu'en nettoyant la zone et en rendant cette espace aux promeneurs et aux chasseurs, ce genre de « verrue » ne se verra plus.

Voici quelques photos avant le nettoyage :





Renouveau pour la Chasse de Marignane et nos Etangs



Photos pendant le nettoyage :





Renouveau pour la Chasse de Marignane et nos Etangs



Tous les moyens sont bons.

Voici maintenant le site débroussaillé



Renouveau pour la Chasse de Marignane et nos Etangs
Avenue Henri FABRE - Extrémités des travées
Piscine du Jaï - 13700 MARIGNANE





Renouveau pour la Chasse de Marignane et nos Etangs



Au détour de nos travaux, nous avons remis à jour des organes de sécurité importants, tel que cette borne à incendie. Il ne faut pas oublier que cet endroit, du fait de son manque d'entretien et de sa proximité avec certains quartiers (celui du Jaï et des Beugons) peut être dangereux par fort vent. Il y a quelques années, un feu a d'ailleurs détruit quelques hectares de végétation :



Voici un autre exemple prouvant l'utilité de nos travaux. L'entrée du sentier pour se rendre sur le site des Beugons est inaccessible pour les personnes à mobilité réduite, car un fossé empêche tout passage. De plus quand ce fossé est rempli d'eau, cela devient infranchissable pour les familles avec de jeunes enfants. Avec nos moyens nous avons confectionné ce passage que nous comptons améliorer :



Renouveau pour la Chasse de Marignane et nos Etangs



Avant



Après : Nous pouvons voir la clarté du sentier et redonner l'envie de s'y promener.

2.3 Le sentier dans sa totalité :



Renouveau pour la Chasse de Marignane et nos Etangs
 Avenue Henri FABRE - Extrémités des travées
 Piscine du Jaï - 13700 MARIGNANE





2.4 Aménagement :

Dans un avenir proche, nous comptons rencontrer les personnes compétentes du conservatoire du littoral, de Natura 2000 et du service de l'environnement de la ville de Marignane, car nous avons en projet de planter des haies et des arbres sur le sentier traversant « les Beugons ». Nous serons à leur écoute pour voir avec elles quelles sont les espèces les plus appropriés à ces lieux.

Toujours sous un aspect pédagogique, nous souhaitons organiser ces plantations avec l'aide de scolaires.

Il serait également intéressant de voir avec des experts la possibilité de réimplanter du bétail et des chevaux afin de réaliser un débroussaillage naturel de cette zone et de rendre attrayant le sentier. Bien sûr tout cela se fera en prenant en compte l'aspect cynégétique de ce lieu.

Nous aimerions également implanter des panneaux d'informations avec l'aide du conservatoire du littoral. Ceux-ci permettront aux promeneurs d'avoir des renseignements tout au long du trajet de leur promenade, comme cela se trouve en Camargue :

Exemple de panneaux d'informations :



*Un exemple de panneau
disposé le long du sentier*



*Un promeneur attentif
aux renseignements.*

3 Transformation de la cabane camarguaise en outil pédagogique :

3.1 Situation de la cabane camarguaise :

La ville de Marignane à la chance de posséder une authentique cabane camarguaise. Très peu d'ouvrages de ce type sont encore en bon état dans la région. Cette cabane camarguaise se situe sur le passage du sentier de promenade. Elle est idéalement placée, car elle se situe au milieu du



parcours. Elle se trouve non loin de la « balade des familles » que la municipalité de Marignane a réalisée.

La chance qu'a la ville de Marignane d'avoir encore un tel monument devrait être mise en avant en mettant en valeur cette cabane en la transformant en outil pédagogique.

Actuellement cette cabane camarguaise est occupée par une société de chasse qui s'en sert de simple local pour des réunions, ce qui est dommage. Il faudrait que la mairie de Marignane trouve un terrain d'entente avec cette société de chasse, de façon à pouvoir transformer cette cabane camarguaise en musée.

Bien sûr, seul la société de chasse RCME, le conservatoire du littoral et la ville de Marignane pourront se servir de cette cabane camarguaise comme de lieu pédagogique, ceci pour empêcher certaines associations de s'approprier l'idée de ce projet que nous proposons.

3.2 Rôle de la cabane camarguaise :

La cabane camarguaise devrait devenir un outil pédagogique pour les scolaires et les promeneurs. Il suffirait de placer dans ce lieu des informations sous la forme d'exposés, des animaux naturalisés et les explications sur leurs rôles et leur biotope.....

Il pourrait être organisé des expositions (par exemple le jour de la découverte du patrimoine ou lors de la journée de la fête de la nature) sur des sujets ayant attrait aux zones humides, mais aussi des expositions réalisées par des scolaires sur des thèmes comme :

- La gestion, le traitement et la qualité de l'eau dans nos villes.
- Rôle de notre milieu naturel et son importance.
- Démoustiquer et vivre avec les moustiques. Leur rôle dans la chaîne alimentaire.
- Le retour en grâce de nos étangs et du canal du Rove : retrouvons des photos d'époque !
- Conservation des milieux naturels et pastoralisme.

Bien sûr ce ne sont que des exemples qui pour la plupart sont issus du musée de la Camargue, musée qui devrait nous servir d'exemple.

La cabane camarguaise pourrait également servir de « point de rencontre » avec les scientifiques et les promeneurs et expliquer tout ce que les visiteurs pourront apercevoir en empruntant le sentier de découverte. Cela permettra aussi et surtout de les sensibiliser au respect et à la protection de ces milieux humides. Lieux où nous trouvons de plus en plus d'espèces protégées.



Photo d'une cabane camarguaise :



Une cabane camarguaise à l'identique de celle que possède la ville de Marignane



Un groupe de visiteurs du musée.



3.3 Autres attrait de la cabane camarguaise.

3.3.1 Implantation :

Grâce à son implantation le long de l'étang du Bolmon, nous pourrions également installer des volières et présenter une grande partie des oiseaux que l'on rencontre sur le sentier de découverte.



Vue aérienne montrant la cabane camarguaise et les berges du Bolmon avec ses avancées.

3.3.2 Aménagement des lieux de reproduction

Quelque soit l'espèce, sa population suit une dynamique en fonction de sa reproduction et de sa mortalité. On comprend aisément que cette dynamique est dépendante notamment des prélèvements qui peuvent être opérés sur la population par la prédation, la chasse..... d'où le suivi des prélèvements. Ces deux facteurs, reproduction et mortalité, sont directement liés au milieu dans lequel vit l'espèce car elle doit y retrouver des conditions favorables pour s'abriter, se nourrir, se reproduire, abriter et protéger sa progéniture. Ces conditions sont optimales en un lieu qui va alors constituer l'habitat de l'espèce. Un des projets est de proposer de fabriquer des nichoirs à chicane pendant des journées pédagogiques et la mise en place de paniers de ponte pendant les périodes propices pour ce type d'action. (Chapitre issu du S6 du dossier « A la reconquête de l'étang du Bolmon et de ses milieux humides, crée par le RCME.)



C'est pour toutes ces raisons que le site de la cabane camarguaise est idéal pour faire de ce lieu un outil de rencontre et de pédagogie.

4 Un projet qui réunit aménagement du site et cabane camarguaise :

4.1 Introduction :

Ce projet consiste, avec l'aide d'organismes compétents, de réintroduire des plans de roseau sur les zones humides. Ces roseaux serviront, par la suite, à l'entretien de la toiture de la cabane camarguaise dans le respect des techniques anciennes. Ce projet est librement adapté d'une étude réalisée par le parc régional de Camargue.

A noter également que la réintroduction de ces roseaux pourra concerner le bord des « bordigues » qui relient l'étang du Bolmon à l'étang de Berre et qui devraient bientôt être ré-ouvertes.

4.2 Le roseau :

Le roseau est une espèce typique des milieux humides. Il pousse essentiellement au bord des étangs, des cours d'eau ou des fossés. Les roselières offrent un abri naturel à de nombreuses espèces d'invertébrés, d'amphibiens et d'oiseaux.

La présence de ces espèces, dont certaines sont protégées, témoigne d'une richesse faunistique qui justifie à elle seule la conservation de cet habitat. Cependant les roselières ont tendance à étouffer les autres espèces de végétaux. Il faudra donc en tenir compte lors de leur réintroduction.

4.3 Intérêt écologique et économique du roseau :

INTERET ECOLOGIQUE :

Sur le plan écologique, les roselières constituent un réservoir faunistique de qualité et d'une grande diversité. **Elles remplissent un rôle écologique dans la rétention des sédiments et dans l'épuration des eaux.**

Les roselières offrent un espace d'accueil pour une faune spécifique de plus en plus rare. Mais la régression des roselières est pourtant une réalité, et les espèces intimement liées à ce milieu sont alors obligées de trouver des zones de substitution.



INTERET ECONOMIQUE :

L'intérêt des roselières au niveau économique est plutôt faible, si on exclut les parcelles exploitées pour la chasse.

Le pâturage, pratique essentiellement assurée par des bovins ou des équins, ne peut se faire qu'au moment où les pousses ont la plus forte appétence, ce qui limite la période d'action au début du printemps.

Pourtant, la matière première qu'elle offre est encore utilisée de nos jours, et son coût relativement faible représente un atout peu négligeable. En Camargue on en produit encore un million de bottes par an.

4.4 Enjeux et utilisations :

4.1.1 Enjeux :

L'exploitation du roseau, si elle est bien maîtrisée, **contribue à l'entretien et à la valorisation des zones humides ainsi qu'au maintien des équilibres écologiques.**

Les roselières constituent un milieu d'une exceptionnelle richesse biologique, où vivent des espèces qui trouvent dans ces eaux relativement chaudes et épurées un territoire de reproduction et de survie de plus en plus rare. Elles représentent aussi une halte vitale sur le chemin de migration des oiseaux.

Les zones humides disparaissant progressivement sur le pourtour méditerranéen, de plus en plus d'espèces viennent s'installer sur les pourtours de l'étang de Berre et de Camargue. Aujourd'hui, des conventions internationales protègent ces zones menacées.

4.1.2 Utilisation :

Les objets usuels :

Les qualités essentielles du roseau sont la rigidité, la stabilité, l'inaltérabilité à l'eau et la légèreté. De plus, c'est un excellent isolant thermique et phonique.

Les roseaux sont le plus fréquemment utilisés pour former :

- Des haies artificielles, ou « canisses », pour protéger les cultures contre le vent.
- Des tuteurs pour les plants de tomate ou la vigne.
- Des clôtures pour entourer les maisons, les jardins....
- Des corbeilles ou des paniers. Cela pourra être choisi comme un atelier pédagogique pour les scolaires.
- Des cannes à pêche.



La cabane camarguaise :

La Camargue est totalement dépourvue de carrières, et donc de pierres.

Avant l'avènement des transports, les habitants ont donc dû composer avec les matériaux disponibles sur place pour construire leur habitat usuel, et des abris pour leurs animaux. L'argile, le bois et le roseau étaient utilisés pour édifier rapidement et à moindre frais des cabanes en roseaux devenues la demeure type des camarguais de condition modeste : la cabane camarguaise, ou cabane de Guardian est née

Dans le cas de la cabane camarguaise de Marignane ces roseaux serviront à consolider et refaire, quand il le faudra, la toiture. Cette technique pourra également servir à des fins pédagogiques, comme la préparation par des scolaires d'un exposé à ce sujet.

5 Conclusion :

Depuis quelques années les fédérations de chasse dépendent du ministère de l'environnement et ont signés des conventions de partenariat avec l'éducation nationale. La fédération des chasseurs des bouches du Rhône encourage les sociétés de chasse du département à œuvrer pour la protection de la nature et mettre en œuvre des projets pédagogiques afin de faire découvrir la beauté de nos espaces verts et de nos zones humides.

Le RCME fait partie de ces « nouvelles » société de chasse qui ont compris cela et donne beaucoup de son temps à essayer de créer des projets pédagogiques et de les mettre en œuvre. Un exemple d'action fut le cas de la journée « école buissonnière » que nous avons organisé en colline pour 70 enfants de CP, dont une dizaine d'enfants d'une classe CLIS (Classe d'Intégration Scolaire).

Aujourd'hui nous continuons notre démarche en proposant ce projet, bien sûr nous savons pertinemment que nous ne pourrons pas le mener à bien tout seul et que nous aurons besoin d'organismes compétents tel que celui du conservatoire du littoral.

Actuellement la ville de Marignane nous aide pour ce projet et nous espérons qu'il en sera de même des autres organismes que nous contacterons.

Notre démarche n'est pas de forcer les gens à aimer la chasse car nous respectons les avis de chacun. Mais nous chasseurs, qui sommes présent tout au long de l'année dans ces merveilleux espaces verts en bordure de nos villes, nous voulons inciter les gens à découvrir ces endroits et à les faire partager. Maintenant si la mauvaise image d'Epinal qui colle à la peau des chasseurs, à cause des abus de certains, s'améliore, nous en serions les premiers ravis.



Nous savons que pour réaliser un tel projet le bénévolat ne suffit pas et que nous serons amenés à demander des subventions et des aides. Mais nous pensons que cela en vaut la peine et nous espérons que ce projet verra le jour très rapidement et que chasseurs, amoureux de la nature et organismes de protection de la nature travaillerons ensemble pour donner le meilleur à ce projet.

6 Remerciements :

- Nous tenons à remercier l'ensemble de la municipalité de Marignane et notamment :
Monsieur Eric LE DISSES, maire de Marignane, pour son aide, pour nous avoir encouragés tout au long de ces travaux et nous avoir prêtés le matériel pour débroussailler.
Monsieur Pascal AGULLO, adjoint au maire et responsable de l'environnement, qui a toujours été présent, à notre écoute et dont les conseils judicieux nous ont été fort utiles.
- Toutes les personnes qui ont permis ces travaux, qu'elles soient conducteur d'engin, ou bénévoles.
- Madame Sophie PETIT, représentante de « Natura 2000 », qui grâce à ses connaissances, sa gentillesse et ses conseils experts, nous a permis de faire ces travaux en respectant le biotope de ces lieux
- Toutes les personnes qui intriguées par ces travaux et après avoir pris connaissance de ce que l'on était en train de réaliser, nous ont félicités et encouragés.

Enfin nous tenons à remercier chaleureusement la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille, propriétaire de la zone des Beugons, qui nous a fait l'honneur et la confiance de nous laisser la gestion de leurs terres et nous espérons que grâce à nos actions, nous les avons conforté dans ce choix.